

NOVEMBRE 2023



Notre société VALOREM est propriétaire du parc éolien de Teillay. En accord avec le conseil municipal, nous étudions la possibilité de son extension. Cette nouvelle lettre d'information vous présente l'avancement de ce projet et vous invite à un atelier citoyen le 23 novembre. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et échanger sur le projet !

UN PROJET PORTÉ PAR VALOREM, LA SEML ENERG'IV ET LA MAIRIE

Opérateur français en énergies vertes, VALOREM a développé et construit le parc éolien de Teillay Énergies, **aux côtés de la commune**. Cette zone est adaptée à l'accueil d'éoliennes supplémentaires. Avec l'accord de la mairie, des études sont en cours pour identifier la faisabilité de ce projet d'extension.

→ VALOREM s'est rapproché de la SEML Energ'iv, acteur public d'Ille-et-Vilaine, pour lui proposer de **prendre part au capital de la société** qui sera créée dans le cadre de ce projet. Cette démarche illustre la volonté de VALOREM de mener à bien une **transition énergétique durable et solidaire, partagée avec les territoires**.

Pour le développement d'un éolien responsable

En juillet 2023, VALOREM, Energ'iv et la mairie de Teillay ont signé une **charte qui encadre le développement de ce projet éolien**.

Celle-ci repose sur **3 grands principes** :

- Un projet respectueux de l'environnement et des écosystèmes
- Un projet transparent et support d'une culture commune en matière de transition énergétique
- Un projet ancré localement avec une gouvernance plurielle ouverte aux collectifs citoyens et aux acteurs publics

INFORMATION ET CONCERTATION AVEC LES HABITANTS



Tout au long du développement du projet, la SEML Energ'iv va assurer la **concertation auprès des habitants** afin de les informer et de les associer aux grandes décisions. Un porte-à-porte, des ateliers citoyens et un comité de suivi seront notamment mis en place.

- **Un porte-à-porte aura ainsi lieu les 16, 17 et 18 novembre prochain**. Les équipes de la SEML Energ'iv iront à la rencontre des riverains du projet, dans un périmètre de 2 km autour de la zone d'étude.

- **Un premier atelier citoyen est programmé le jeudi 23 novembre prochain à 19h, à la Maison Tilheg**.

PARTICIPEZ À L'ATELIER CITOYEN DU 23 NOVEMBRE !

VALOREM et Energ'iv vous invitent à échanger autour de la transition énergétique.

- Présentation du projet et des acteurs
- Contexte énergétique et loi d'accélération des énergies renouvelables
- Le vrai/faux de l'éolien



Maison TILHEG
15 rue de Bain à Teillay



Jeudi 23 novembre 2023
à 19h

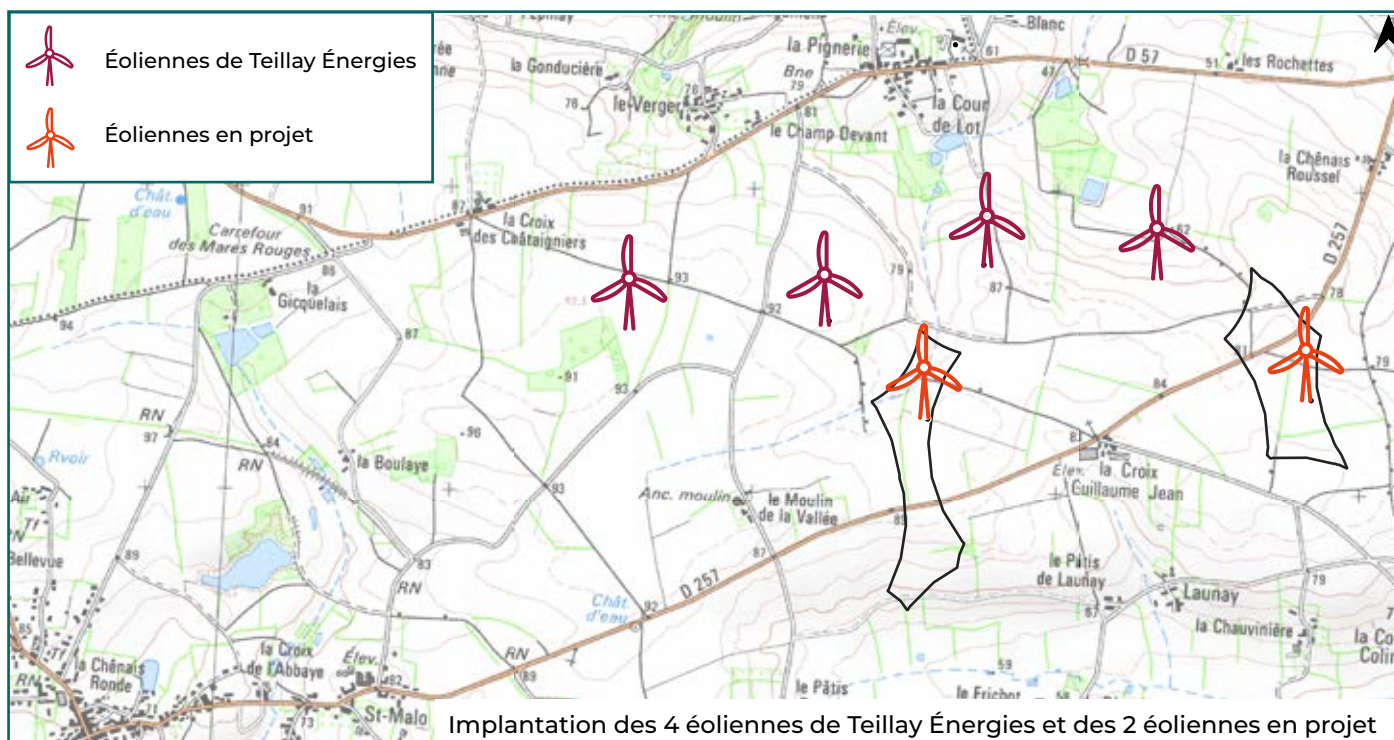


LA ZONE D'ÉTUDE DU PROJET

Conformément au souhait du conseil municipal, **la zone d'étude du projet a été réduite** avec l'abandon du secteur entre La Boulaye, Le Moulin de la Vallée et Saint-Malo.

Nous nous dirigeons vers un **projet composé de deux éoliennes**, situées dans chacune des zones ci-dessous. Afin de déterminer précisément leur implantation, des études techniques et environnementales sont menées sur les milieux humains et naturels.

VALOREM fait également intervenir **des géobiologues sur la zone d'étude**. Si la géobiologie ne fait pas partie des études réglementaires demandées par les services de l'État, VALOREM fait appel à ces pratiques ancestrales qui viennent analyser le milieu géologique, l'environnement géo-physique et leurs interactions avec les organismes vivants.



NOUS CONTACTER

Sébastien KERBART, chef de projet
Tél. 06 27 92 15 59
sebastien.kerbert@valorem-energie.com



Lucie TREGOUET, assistante chargée
de consultation citoyenne
l.tregouet@energiv.fr

